



CAUSSOU

infos



Bulletin d'information municipale de la commune de Caussou – N° 51 – Mars 2011

Edito

Mi chemin ou milieu du gué...

C'est selon l'état d'esprit comme pour un verre à moitié plein ou à moitié vide. En effet, nous sommes à mi mandat, trois ans écoulés, trois ans à venir.

Il est possible d'établir une forme de bilan même si, en reprenant une phrase utilisée par un ancien président de la République : « c'est à la fin de la foire que l'on compte les bouses ! »

Donc des frustrations ou des inquiétudes et des satisfactions.

A mettre au rang des frustrations, la difficulté à voir se concrétiser le projet de réfection du réseau d'eau et la réalisation de l'assainissement. Un premier planning avait été établi pour 2010, il n'a pas eu de suite. Un nouveau a été annoncé pour 2011. Sera-t-il tenu ?

Pour les inquiétudes, c'est l'avenir du village en tant que lieu de vie permanent qui vient à l'esprit. Des maisons se ferment les unes après les autres. En sus du sentiment de tristesse ressenti lors du départ ou de la disparition des gens connus, c'est celui de l'impuissance pour le maintien d'habitants permanents.

Parmi les satisfactions on peut relever les réalisations dans le village qui participent au cadre de vie tout en conservant des finances saines.

Alors pour demain.....

Continuer à suivre le dossier de l'eau et de l'assainissement pour le faire aboutir, rechercher les possibilités de trouver des terrains à bâtir (il faut savoir que la commune ne dispose d'aucune réserve foncière pouvant répondre), poursuivre les travaux d'embellissement en maintenant une gestion rigoureuse.

A bien y regarder, ces trois priorités sont complémentaires. Pourquoi ne pas réussir, ou tout au moins parvenir à réunir les conditions d'une réussite future ?

Michel TOURROU

Vœux, bilans et projets

A l'occasion de la nouvelle année, le maire a présenté ses vœux à ses concitoyens réunis pour la circonstance à la salle des fêtes.

Il a ouvert son discours en remerciant chacun de sa présence malgré la neige et le froid.

Après avoir brièvement exposé le bilan annuel, il a rappelé les principales actions entreprises durant l'année écoulée dont les plus importantes sont la remise en état de l'appartement de l'école qui a aussitôt été reloué, la réfection de la façade du presbytère, du vieux pont et du chemin de Ginette, l'élagage des cyprès et des platanes, la réparation de divers murs en mauvais état...

Furent ensuite évoquées les perspectives pour 2011. Les projets ne manquent pas. Nous retiendrons le pavage et l'éclairage du chemin du bord du ruisseau (en prolongement du chemin de Ginette), l'enrochement du bord du ruisseau avant le pont de Pount à Poumi, le goudronnage du chemin de Las Arenas jusqu'au « Carrier Molh » et à Pount à Poumi, de part et d'autre du pont.

Il faudra également mener une étude pour rénover l'appartement au dessus de la mairie qu'il est difficile de louer en l'état et essayer de résoudre les problèmes de circulation, de signalisation et stationnement dans le village à la suite de remarques faites au sujet de la sécurité..

Sont également brièvement évoqués les projets à long terme concernant l'assainissement

Il a ensuite répondu à quelques questions posées notamment au sujet du prix de l'eau et a remercié tous ceux qui œuvrent pour dynamiser le village notamment l'employé communal, la secrétaire de mairie et les membres du conseil municipal.

Pour clore cette manifestation, les participants étaient invités à partager la galette des rois arrosée de cidre.

Sandrine, notre secrétaire de mairie



Sandrine a pris ses fonctions de secrétaire de mairie en 1995, succédant à Mme PARRAUD qui avait fait valoir ses droits à la retraite.

Notre commune ne nécessitant pas l'emploi d'une secrétaire à plein temps, Sandrine travaille essentiellement pour la mairie d'Aston, consacrant deux heures par semaine à chacun des villages de Vèbre et Caussou.

Elle dépend donc de trois maires différents ce qui, vous en conviendrait, requiert des qualités d'adaptabilité dont elle n'est pas dépourvue. Uniquement à Caussou, elle a travaillé sous la houlette de Paul Rougé tout d'abord, Maurice Calmein ensuite et Michel Tourrou actuellement.

Il faut savoir s'adapter à la personnalité de chacun d'entre eux, à leur façon de travailler, aux nouveaux élus. C'est une condition incontournable pour la bonne marche de la gestion de la commune.

Dans les petites communes, la secrétaire de mairie assure toutes les tâches administratives. Le travail de Sandrine est donc très varié et nécessite bon nombre de compétences techniques et humaines.

Il faut de la rigueur pour préparer le budget, assurer le suivi de la comptabilité (factures, bulletins de salaires, achats fournitures et matériel, loyers logements communaux, suivi des demandes de subventions...), la mise à jour des registres d'état civil (naissances, mariage, décès) et des listes électorales.

De l'organisation et de la précision sont également indispensables pour rédiger les délibérations qui sont votées au Conseil Municipal, les arrêtés municipaux, répondre aux divers courriers, assurer le classement...

Bon nombre de ces opérations s'effectuent sur informatique et il faut toujours se former, s'informer et s'adapter à la complexité des procédures administratives.

Ponctuellement, Sandrine participe aux réunions du Conseil municipal, s'occupe du recensement de la population, organise les élections.

Toutefois, le point culminant de cette profession, c'est le côté relationnel : le sens de l'accueil et du dialogue sont indispensables surtout dans les petites communes où la mairie est un point de repère. Les gens s'y rendent pour se renseigner, pour se plaindre, pour demander des pièces d'identité, consulter les archives ou les plans cadastraux, rechercher un logement.... Il faut savoir être à leur écoute, apporter des réponses à leurs questions tout en restant diplomate, serviable et discrète.

On a également beaucoup de contact avec d'autres administrations (préfecture, trésorerie, équipement), les maires et secrétaires de mairie d'autres communes, des notaires....

Toutes ces qualités, Sandrine les a acquises au fil des ans et elle s'est construite une expérience qu'elle met au service de tous.

Elle est la mémoire vivante de la commune et a su assurer le relais entre les maires et les équipes municipales qui se succèdent. Elle est devenue indispensable pour sa conscience et ses qualités professionnelles, mais aussi pour sa connaissance de la vie de la mairie depuis plusieurs années.

Elle méritait bien un petit hommage. Remercions Sandrine pour son efficacité et souhaitons garder encore longtemps dans nos petites mairies un service public de proximité et de qualité.



Quelques questions

Nous détenons à la Mairie des registres d'état civil débutant aux alentours des années 1800. Nous vous présentons dans ce numéro le 1er acte de mariage, mais savez-vous quel a été le 1er décès enregistré à Causou ?

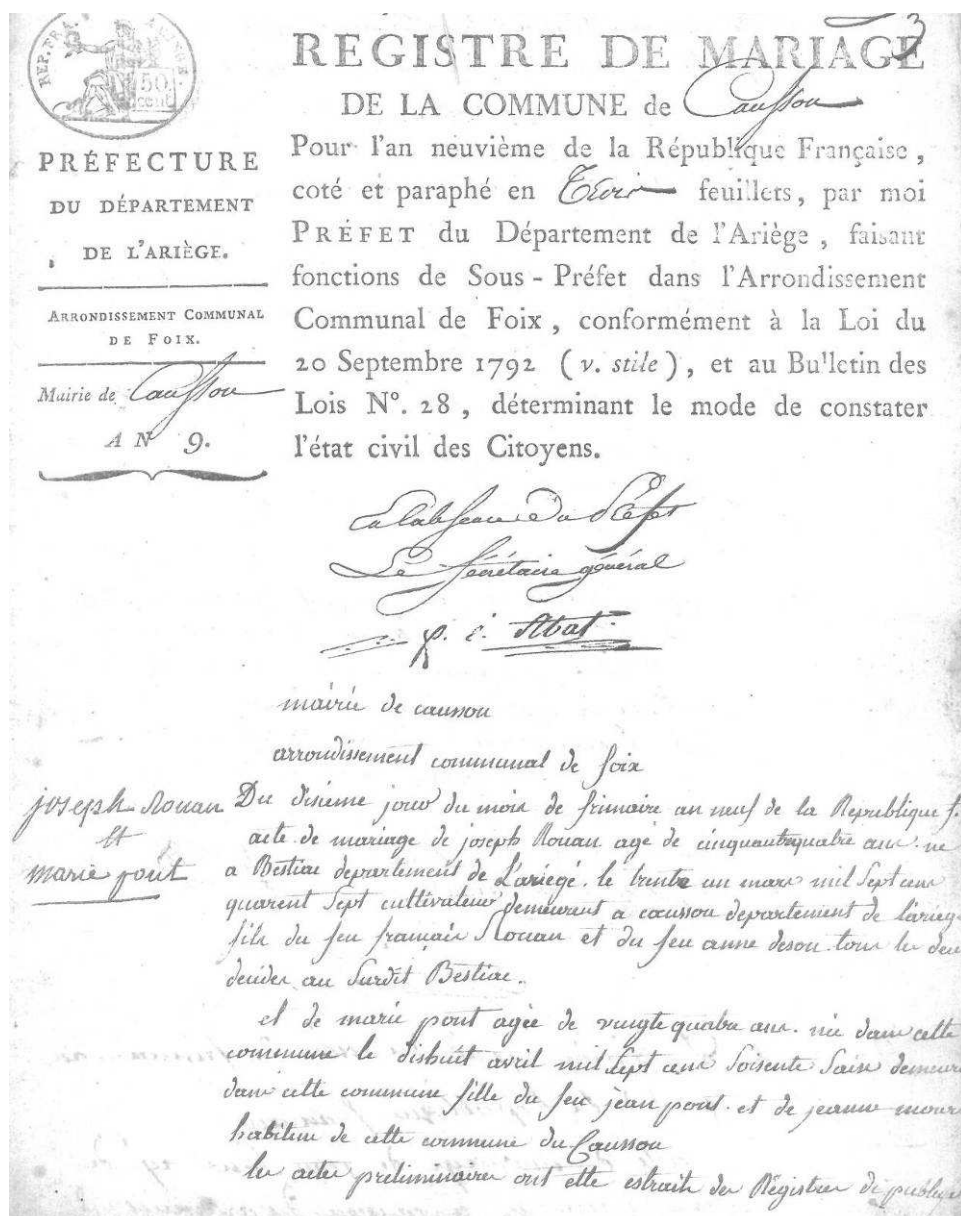
Si vous avez la réponse à cette question, merci de la déposer à la Mairie ou d'en faire part à Hélène Tourrou, Pascale Guerin ou Suzanne Pont.

La suite au prochain numéro....

et la réponse à la question du dernier numéro

Rappel de la question : Nous détenons à la Mairie des registres d'état civil débutant aux alentours des années 1800. Quel est le 1er acte de mariage enregistré ?

La réponse : Ci-dessous la photocopie du 1er acte de mariage enregistré à Causou concernant Joseph ROUAN et Marie PONT



de mariage fait à cette commune et affiché au terme
de la loi et l'acte de naissance de l'époux le tout en
forme de tous lesquels actes il a été donné lecture par
moi officier public au terme de la loi.

Les dits époux présents ont déclaré se prendre en mariage
Joseph Rouan, marié Pont, et Marie Pont Joseph Rouan.

En présence de Citoyen Barthélémy Tignol âgé de
trente six ans, de François Tignol Barbe âgé de
vingt deux ans, amis de Joseph Rouan et de Pierre
Tignol Mourtaiche cousin germain, de la dite
Pont épouse, âgé de quarante trois ans. Et de
Jean Pierre Pont, âgé de quarante ans, non
parents, des parties tous cultivateurs et domiciliés
à la présente commune de Causou.

Après quoi moi Raimond Sicre Maire de
Causou, faisant les fonctions d'off. public de l'état
civil ai prononcé que au nom de la loi que
les dits époux sont unis en mariage et ont les
sieurs Barthélémy Tignol, François Tignol et Jean Pierre
Pont signés avec moi les dits époux avec
Jeanne Mourie mère de l'épouse et le
sieur Tignol Mourtaiche neant signé pour ne savoir
de ce requis lesq. des.

Tignol Pont aîné
Sicre

Si vous n'êtes pas arrivés à tout déchiffrer, voilà notre « traduction » :

Du 10ème jour du mois de frimaire an neuf de la République française, acte de mariage de Joseph Rouan, âgé de 54 ans, né à Bestiac, département de l'Ariège le 31 mars 1747, cultivateur, demeurant à Causou, département de l'Ariège, fils du feu François Rouan et du feu Anne Desou tous les deux décédés au susdit Bestiac

et de Marie Pont, âgée de 24 ans, née dans cette commune le 18 avril 1776 demeurant dans cette commune, fille du feu Jean Pont et de Jeanne Mourie habitants de cette commune de Causou

Les actes préliminaires ont été extraits du registre de publication de mariage faite à cette commune et affichée au terme de la loi et l'acte de naissance de l'époux, le tout en forme de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi, officier public au terme de la loi.

Les dits époux présents ont déclaré se prendre en mariage Joseph Rouan, Marie Pont et Marie Pont, Joseph Rouan.

En présence du citoyen Barthélémy Tignol âgé de 36 ans, de François Tignol Barbe âgé de 22 ans, amis de Joseph Rouan et de Pierre Tignol Mourtaiche, cousin germain de la dite Pont épouse, âgé de 40 ans, non parents des parties, tous cultivateurs et domiciliés à la présente commune de Causou.

Après quoi, moi Raimond Sicre, Maire de Causou, faisant les fonctions d'officier public de l'état civil ai prononcé que au nom de la loi que les dits époux sont unis en mariage et ont les sieurs Barthélémy Tignol, François Tignol et Jean Pierre Pont signés avec moi, les deux époux avec Jeanne Mourie, mère de l'épouse et le sieur Tignol Mourtaiche n'ont signé pour ne savoir de ce requis

Notre village encore endeuillé ...

Le glas sonne souvent à Caussou... trop souvent pour notre petit village qu'on a l'impression de voir s'effriter peu à peu.

*Le 9 février, c'est avec stupéfaction et tristesse que nous avons appris la mort soudaine de **Juliette PERIES**. Certes, elle vivait à Luzenac depuis plusieurs années mais elle était née à Caussou, avait fréquenté notre petite école et était et restera toujours une des nôtres.*



Epouse et mère dévouée, elle a su supporter et gérer avec courage les rudes épreuves que la vie lui avait réservées. Elle a été d'un soutien sans faille pour ses deux garçons et surtout pour « sa petite » malmenée par la maladie. Elle les a réconfortés et épaulés lorsque le drame les a frappés de plein fouet lors de la disparition brutale de leur père il y a quelques années.

Toujours avenante et aimable, on la rencontrait souvent dans les rues de Luzenac, à la poste, à l'épicerie, à la boulangerie. Elle montait souvent à Caussou ou elle s'informait toujours des nouvelles du village, de la santé des uns ou des autres qu'elle savait fatigués, des bonheurs et des malheurs, des nouveaux arrivants...

Une foule de parents et d'amis était là pour lui dire un dernier adieu et apporter à ses enfants et à sa famille un témoignage d'amitié et de sympathie. Nous leur présentons à tous nos vives et sincères condoléances.

*Le 14 février, c'est une des plus attachantes figures de Caussou qui disparaît en la personne d'**Aimé FERRAND**.*

Avec lui s'en va un pan essentiel de la mémoire de notre village. Il connaissait beaucoup de choses sur Caussou, les familles, la vie de la commune depuis plusieurs générations. Il était capable de parler des temps anciens et de l'actuel, mêlant parfois le français et le patois suivant les personnes à qui il s'adressait.

Pour faire vivre et nous transmettre cette mémoire, il rappelait l'époque où toutes les maisons de Caussou étaient ouvertes et habitées, toutes les parcelles de terrain travaillées, on rencontrait alors toujours quelqu'un sur son chemin : l'un sortait ses vaches, l'autre arrivait avec sa charrette de foin, un autre encore partait avec sa faux ou sa fourche. Le travail était dur et peu lucratif et il ne fallait pas compter ses heures mais on trouvait quand même le temps de se parler, d'aller passer un petit moment au bistrot (il y en avait trois à Caussou) et le soir on se réunissait pour la veillée. Les liens d'entraide et d'amitié étaient de rigueur, on se « donnait la main » pour le dépiquage, pour tuer le cochon et ensuite on partageait un bon fricot de haricot, de lentilles ou de navets ou des « farines » avec un œuf et un morceau de ventrèche, le tout fait maison bien entendu sans colorants ni produits chimiques.

Il racontait les messes, les vêpres qu'il ne fallait pas manquer le dimanche et les cérémonies religieuses organisées dans les rues. On n'était pas bien riches mais tout le monde vivait et on savait s'amuser, on faisait bien quelques bêtises et des blagues comme tous les jeunes (et il n'était pas le dernier), on ne manquait aucune fête des villages avoisinants même s'il fallait y aller à pied et le matin, personne ne râlait d'être réveillé par les cloches de l'église ou le chant du coq parce qu'on était aux champs bien avant l'Angelus.

Il avait toujours une nouvelle anecdote, un souvenir de cette époque où la vie était dure mais où l'on savait se contenter de bonheurs simples et authentiques.



Il en parlait avec nostalgie parfois mais n'en appréciait que davantage les technologies modernes : la télévision pour savoir ce qu'il se passait dans le monde et suivre les débats de l'Assemblée Nationale qu'il ne manquait pas, le téléphone pour avoir des nouvelles des siens et « cet internet » qui permettait d'avoir des photos de ses arrières petits enfants quelques heures après leur naissance et surtout la voiture... On le voyait passer au volant de sa 4L quand il rendait visite aux anciens au Santoulis, allait encourager quelque ami malade ou voir la famille à Tignac ou Axiat. Un petit coup de klaxon et il filait ou bien il s'arrêtait pour donner des nouvelles d'un tel ou de tel autre et tous les malades du canton y passaient. Elle lui a bien manqué sa 4L quand, l'âge venant, il n'a plus pu la conduire et a dû cesser toutes ces visites.

On le voyait alors davantage dans nos rues et nos chemins, à la recherche d'une rencontre. Il aimait communiquer et faisait partie de ces gens avec qui la conversation devient tout de suite chaleureuse et captivante. Il cherchait à avoir des nouvelles des uns et des autres, des Talcs ou il avait travaillé de longues années, de ceux qui partaient en retraite, des jeunes qui arrivaient, des nouveaux patrons...

Il avait bien son caractère mais ça faisait partie du personnage... Toujours souriant, il avait un bon mot pour celui qui passait devant sa porte.

La lecture et l'écriture étaient aussi ses passe-temps favoris. Il écrivait dans les bulletins des associations dans lesquelles il s'investissait, il écrivait un « petit mot » pour Caussou Info lorsqu'un habitant du village nous quittait ou bien il écrivait pour lui, pour se rappeler si un jour la mémoire lui faisait défaut.

Il était resté très attaché tant que sa santé le lui a permis, à participer aux animations du village, aux fêtes, aux cérémonies commémoratives du 11 novembre...

Il va beaucoup manquer à ceux qui l'ont fréquenté depuis des décennies et qui se demandaient parfois quel âge il pouvait bien avoir, combien de siècles il avait traversés...

Connu dans tout le canton et même au delà, il était estimé de tous... pour preuve le nombre de parents, de voisins, d'amis qui l'ont accompagné à sa dernière demeure dans le petit cimetière de Caussou après une cérémonie religieuse bien à son image.

A Paulette, à ses enfants, petits enfants et arrière petits enfants nous redisons notre amitié et notre soutien et à Aimé nous disons : « Adishatz Aimé, vous auriez pu vivre encore un peu, on avait encore tellement à apprendre de vous... ».

*Le 24 février, un voile de tristesse et d'incompréhension s'est déployé sur notre village : **Marinette PONT**, une autre figure emblématique de Caussou venait de nous quitter terrassée par la maladie qui malheureusement, malgré les progrès de la science, a été plus forte qu'elle. Elle que, si pleine d'énergie, on avait cru capable de surmonter ce mal insidieux qui s'était mis à la ronger tout à coup. Elle que, si dynamique, on avait presque cru indestructible, s'en est allée tout doucement sans faire de bruit.*



Née à Caussou, Marinette y a construit sa vie pierre après pierre. Aînée d'une fratrie de 9 enfants, elle a très tôt dû seconder sa mère dans les travaux familiaux. Les conditions de vie de l'époque n'étaient pas faciles pour ceux qui vivaient de la terre. Il fallait donner beaucoup pour recevoir peu. Les enfants apprenaient très rapidement à participer aux tâches quotidiennes. Plus que tout autre, Marinette a pris sa part de travail parfois au détriment de l'école, jouant le rôle de seconde mère pour ses trois frères et ses cinq sœurs.

Quand elle a quitté la maison familiale pour fonder son propre foyer, elle est restée le pilier et le point de repère de cette grande famille, très proche de chacun d'entre eux et de leurs enfants ensuite. Ceux que les aléas de la vie avaient appelés au loin savaient qu'elle serait là à leur retour, que la maison serait ouverte à leur arrivée, qu'elle les accueillerait et les réunirait autour d'un bon repas.

C'est sur ces mêmes principes qu'elle a élevé ses trois enfants, leur donnant les bases essentielles pour qu'ils vivent leur vie en accord avec ses fondements moraux de droiture et d'efficacité et les transmettent à leur tour à ses petits enfants. Ils ont su à leur tour lui apporter le réconfort nécessaire lors du décès accidentel de son mari Léon qui l'avait profondément traumatisée et affectée. Ce soutien, allié à son courage et à sa volonté, lui a permis de surmonter cette rude épreuve.

L'existence de Marinette a toujours été rythmée par la vie de la campagne, la nature, les saisons. Le travail de la terre était une activité qu'elle affectionnait particulièrement. Elle mettait beaucoup d'ardeur à travailler son jardin dont le résultat était une de ses fiertés. On la voyait toujours courbée sur ses planches de légumes, la bêche ou l'arrosoir à la main. Les premières pommes de terre nouvelles, les premiers petits pois, c'est dans son jardin qu'ils arrivaient et tout le monde en profitait. Ses enfants et sa famille d'abord mais également les voisins ou connaissances de passage. Combien de salades, de pommes de terre a t'elle distribuées ? Quand elle quittait son jardin, on entendait le bruit caractéristique de sa 2CV et un moment plus tard, on la voyait dans son champ du « Trounc », ramassant des haricots verts, coupant de l'herbe pour ses lapins ou traquant le doryphore qui aurait eu l'audace de s'attaquer à ses pommes de terre. En redescendant, elle faisait une halte à Pount a Poumi, pour prendre des nouvelles d'Aimé et Paulette ou sur le pont du Breil pour faire un brin de causette ou jeter un coup d'œil sur le jardin de Ginette, de Nénette ou de Marcel, donnant un conseil par ci, glanant une information par là...Le quartier va être bien vide et silencieux sans elle.

Mais sa plus grande passion, c'était les fleurs. Il y en avait partout, le long des allées de son jardin, devant sa porte, sur sa terrasse. Du début du printemps à la fin de l'automne, les variétés se succédaient dans discontinuer attirant les regards de tous les passants. Elle trouvait toujours une place chez elle pour une nouvelle jardinière, un nouveau géranium. Ou alors elle l'installait sur le pont et au dessus de la fontaine du Breil ou au cimetière. Car elle entretenait également avec beaucoup de constance le cimetière dont les allées étaient toujours fraîchement tondues. Elle avait soin de fleurir les piliers de l'entrée et de désherber les tombes mal entretenues ou abandonnées. Nul n'y pénétrait sans en faire l'éloge.

De même, elle était très présente dans la vie de commune. Elle ne manquait aucune activité (réunions, animations, entretiens...).

Ses obsèques célébrées par le Père Paul ont été empreintes d'une grande émotion. Notre église a été bien trop petite pour accueillir tous ceux qui sont venus lui rendre un dernier hommage : ses enfants et leurs conjoints tout d'abord qui l'ont entourée sans relâche au cours de sa maladie, ses petits enfants dont elle était si fière, toute sa grande famille, ses amis du village et d'ailleurs. C'est sous un chemin de fleur qu'elle a regagné la terre de ses ancêtres où elle a choisi de reposer désormais.

C'est une page de l'histoire locale qui se referme. Une page faite de disponibilité, de convivialité et de gentillesse. C'est certain, la mère, la sœur, la voisine, l'amie, la jardinière, tout ce qu'elle a pu être pour chacun d'entre-nous va cruellement nous manquer mais personne ne pourra oublier d'avoir un jour croisé son chemin. Qu'en toute simplicité, ce message atténue un peu le chagrin des siens, qu'il leur apporte un peu de réconfort et beaucoup de courage

Suzanne PONT

Quelques infos en bref . . .

Bienvenue....

*... à M. et Mme GAILLARDON, nouveaux propriétaires de la maison de
M. et Mme MONTERO, près de la fontaine de Pousse,*

*... à M. et Mme CARZON qui ont fait l'acquisition de la maison de
François CALMEIN,*

et à leurs familles respectives.



Nous espérons qu'ils se plairont à Caussou et prendront une part active à la vie de notre commune.



Bois

A la suite des chutes de neige du printemps deux parcelles communales ont particulièrement souffert.

*Ceux qui le souhaitent peuvent aller récupérer du bois de chauffage, **une seule démarche, en informer la mairie.***

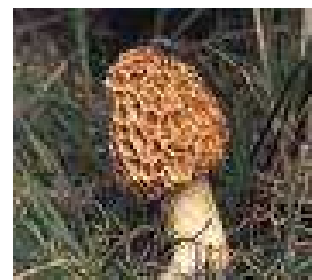


Morilles

La saison des morilles arrive. Il n'est jamais agréable de rencontrer des « visiteurs ». Mais, de grâce, pour ne pas bénéficier d'un nouvel épisode journalistique, évitons de crever des pneus.

L'image du village vaut bien cela.

Ceci ne veut pas dire que l'on s'interdit d'expliquer aux « visiteurs » que leur cueillette n'est pas normale : tous les terrains ont des propriétaires qui payent des impôts et ce qui y pousse leur appartient.



A noter sur vos agendas . . .



La Société de Pêche Caussou Bestiac informe qu'un alevinage de saumons aura lieu le 23 avril prochain.

*Elle invite toutes les bonnes volontés à participer à l'alevinage aux truitelles et petits saumons qui est prévu soit **le 18 juin**, soit **le 2 juillet** (en fonction de la météo). Rendez-vous à 10 h devant la chapelle.*

